



collectivités  
pour la culture

communiqué  
du 8 février 2021

## ELECTION DE FRÉDÉRIC HOCQUARD À LA PRÉSIDENTE DE LA FNCC



L'Assemblée générale de la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture du 8 février a élu son nouveau Conseil d'administration, dans le respect de son pluralisme politique fondateur.

Renouvelé pour plus de la moitié, le nouveau Conseil d'administration est le reflet de la diversité des collectivités territoriales et de la diversité des territoires qui composent notre fédération. La force de la FNCC, c'est sa diversité, sa variété, son

pluralisme et l'engagement pour la culture de tous ses adhérents.

Le Conseil d'administration a désigné un nouveau Bureau de la FNCC, paritaire, qui a élu son nouveau président pour les trois ans à venir.

Frédéric Hocquard, adjoint à la vie nocturne et au tourisme de la maire de Paris, conseiller délégué en charge de la diversité culturelle auprès du maire du 20<sup>e</sup> arrondissement et vice-président de la Fédération depuis trois ans, succède à Jean-Philippe Lefèvre.

Grégoire Pénavaire, maire-adjoint à la culture d'Enghien-les-Bains, a lui été élu Trésorier.

Convaincu que c'est grâce à l'engagement des collectivités territoriales que se construit la relation des citoyens à l'art et à la culture et la reconnaissance de leurs identités culturelles, convaincu également que les collectivités sont les forces vives d'une politique culturelle ambitieuse et attentive à toutes et à tous, Frédéric Hocquard a souligné l'ampleur des défis que doivent assumer les élu.e.s d'une Fédération dédiée aux enjeux culturels.

En ce moment de très grande difficulté pour tout le monde de la culture qui ne semble pas être traité à égalité avec les autres activités humaines et économiques de ce pays, de la fermeture de la quasi-totalité des lieux de culture, de la grande attente des Françaises et des Français et en prévision de la mise en œuvre d'un Plan de relance qui doit donner toute sa part aux arts et à la culture, la FNCC est aujourd'hui en ordre de marche et pleinement mobilisée.

### Le Bureau de la FNCC

**Président :** Frédéric Hocquard (maire-adjoint de Paris)

**Trésorier :** Grégoire Pénavaire (maire-adjoint d'Enghien-les-Bains)

**Vice-présidentes et vice-présidents :** Alexis Braud (maire-adjoint d'Allonnes), Claire de Causans (maire-adjointe d'Arles), Yann Galut (maire de Bourges), Fabien Le Guernevé (maire-adjoint de Vannes), Jane-Marie Hermann (maire-adjointe de Viroflay), Pascal Labelle (maire-adjoint de Reims), Jean-Philippe Lefèvre (conseiller municipal de Dole), Juliette Mant (maire-adjointe d'Arcueil), Anne Mistler (maire-adjointe de Strasbourg), Evelyne Rabardel (vice-présidente du conseil départemental du Val-de-Marne), Florian Salazar-Martin (maire-adjoint de Martigues), Isabelle Vincent (maire-adjointe de Chartres)

**Membres :** Auriane Aït Lasri (maire-adjointe de Douai), May Bouhada, (maire-adjointe de Fontenay-sous-Bois), Marc Chassaubéné (maire-adjoint de Saint-Etienne), Gabriel Colombet (maire-adjoint de Saint-Rémy-de-Provence), Emmanuelle de Crépy (maire-adjointe de Versailles), Emmanuelle Dormoy (maire-adjointe de Caen), Jean-Yves Fouqueray (conseiller municipal de Séné), Francis Grass (maire-adjoint de Toulouse), Alexie Lorca (maire-adjointe de Montreuil), Jessie Orvain (vice-présidente de la Communauté de Communes Mont-Saint-Michel-Normandie)

**Membres suppléants :** Dimitri Boutleux (maire-adjoint de Bordeaux), Didier Gerardo (maire-adjoint de Crolles), Gérard Lefèvre (maire-adjoint d'Angoulême), Fabienne Liadze (maire-adjointe d'Issy-les-Moulineaux)

la FNCC

Contact presse

Aurélie Mallet : [contact@fncc.fr](mailto:contact@fncc.fr)